

Barbazan-Debat

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N° 54 - MARS 2023



SOMMAIRE

Pages
9-14

*Un tour
d'horizon*

Page
2

Editorial

Pages
15-19

*Du côté
des associations*

Pages
3-8

*Infos
municipales*

Page
20

*Informations
générales*



Barbazanaises, Barbazanais,

Inflation galopante, crise de l'énergie... les temps sont durs pour chacun d'entre nous. La vigilance nécessaire s'impose qui nous oblige à redoubler d'efforts dans le but de contenir les dépenses incompressibles et de mettre en œuvre les projets.

Nous espérons un bon retour des mesures restrictives prises par rapport à l'éclairage public de certains quartiers, des bâtiments communaux et des illuminations des Fêtes de fin d'année. Je vous remercie pour votre compréhension à cet égard.

Le Carnaval des enfants des écoles restera un moment fort de ce début d'année. Quoi de plus beau que cette jeunesse rassemblée place de la Mairie, par un bel après-midi ensoleillé : dansant, chantant, dans des habits lumineux aux couleurs éclatantes, faisant oublier, par ce bon moment, les vicissitudes de la vie.

Après avoir présenté les orientations budgétaires, la commune va voter son budget. Celui s'inscrit dans la poursuite de la maîtrise des dépenses, sans augmentation des impôts ainsi que je m'y suis engagé, permettant la mise en œuvre de la construction du restaurant scolaire. Suivront des projets majeurs qui concernent en priorité les enfants et je parle là de la construction du groupe scolaire et ce, sans léser le reste de la population, car je souhaite un village adapté à tous les âges.

Le printemps nous invite, comme chaque année, au fleurissement des parterres communaux grâce à l'implication d'élus et des agents des services techniques. Nous espérons que les conditions climatiques seront favorables au fleurissement de vos maisons, auquel vous êtes tous très attachés, et que le jury "des maisons fleuries" aura l'embarras du choix pour attribuer de nombreuses récompenses.

Je vous dis à bientôt.

Le Maire,
Jean-Christian Pédeboy

A handwritten signature in blue ink, which appears to be "Jean-Christian Pédeboy". The signature is stylized and written over a faint background image of children in a schoolyard.

M. le Préfet et Mme la Secrétaire Générale en visite à Barbazan-Debat

Le jeudi 2 mars, Jean Salomon, Préfet des Hautes-Pyrénées, accompagné de Nathalie Guillot-Juin, Secrétaire Générale, ont rendu visite à Jean-Christian Pédeboy, Maire de Barbazan-Debat. Ce déplacement avait pour objectif de bien appréhender l'importance des travaux à venir sur la commune, ceux-ci devant être réalisés d'ici trois ans.



Jean-Christian Pédeboy montre à M. Le Préfet et à Mme la Secrétaire Générale l'implantation du futur restaurant scolaire

écoles Arthur Rimbaud et Marcel Pagnol, déplacées car devenues trop vétustes.

La Maison Maranou (maison Laporte) a fait l'objet d'un intérêt particulier du fait



En revenant du Presbytère, entrée dans l'espace dédié aux futures écoles

de son positionnement géographique et de sa fonction future.

La maison sera restaurée de façon à accueillir les activités périscolaires et de loisirs ; son accès et ses abords seront aménagés entre la rue de la Paix et la rue de Verdun afin d'en faire un lieu de promenade en concordance avec la requalification du cœur de ville. Cet ensemble bénéficiera d'une démarche de Haute



Départ de la Mairie pour une visite des lieux concernés par les travaux

Après une réunion en mairie, Jean-Christian Pédeboy présenta divers dossiers et plans relatifs à ces travaux dont le montant est estimé à 8,7 millions d'euros ; c'est sur le terrain que s'est poursuivie cette visite.

La 1ère étape fut le site devant accueillir le nouveau Restaurant scolaire, aux abords du Presbytère.

La rue piétonne fut ensuite traversée pour accéder aux écoles Paul Verlaine et Jacques Prévert, qui, dans leur environnement, accueilleront la construction des



Qualité Environnementale, en termes de choix de produits de construction, de gestion de l'énergie, de gestion de l'eau, de confort hygrothermique, acoustique et visuel.

M. le Préfet s'est dit très séduit par ce beau projet qui a retenu toute son attention. Il a fait des remarques fort pertinentes marquant ainsi son intérêt et ses connaissances pointues en termes d'urbanisme, de construction, de gestion énergétique et environnementale. La visite s'est poursuivie en l'école Arthur Rimbaud. M. le

Préfet a pu juger et approuver la nécessité de démolir et de la reconstruire.

Enfin fut visitée la parcelle de 4 hectares rue de la Moisson, qui ne nécessite aucun investissement particulier émanant de la part de la commune.

Mais il a paru par ailleurs important de présenter à M. le Préfet le programme d'aménagement dont une très grande partie sera destinée aux personnes âgées.





Le C.C.A.S. vous informe

Le CCAS chargé de coordonner l'action sociale auprès du public en difficulté, d'instruire les demandes d'aides sociales légales, travaille également à la mise en place d'activités à destination des jeunes et des moins jeunes. Six fonctions principales de notre corps sont à prendre en charge pour rester en bonne santé : mobilité, mémoire, nutrition, moral, vue, audition. Pour cette année, plusieurs actions intergénérationnelles sont au programme.



La conduite des séniors :

Une journée « rouler seniors » devait être organisée par le CCAS le

jeudi 23 mars à la salle du Néouvielle. Celle-ci n'a pas pu se dérouler par manque de participants.

L'opération proposait différents ateliers permettant une remise à jour des connaissances du code de la route, la découverte des grands principes de la conduite économique et écologique, de se familiariser avec les nouvelles technologies d'aide à la conduite automobile.

Un temps particulier était prévu également pour sensibiliser les

risques du piéton, des usagers des deux roues.

Une équipe médicale devait aborder l'aptitude à la conduire sous l'influence du vieillissement et de la prise de médicaments.

Si vous trouvez un intérêt pour ce type d'opération, le CCAS programmera une nouvelle journée de formation dès que 18 ou 24 personnes feront acte de candidature.

Manifestez-vous auprès du secrétariat de la mairie au 05.62.33.95.67



Dépistage en proximité : Dépistage des troubles de la vue

Les LIONS mènent des actions en matière d'éducation de la santé et notamment la vérification de l'acuité visuelle. Ils ont équipé le « BUS LIONS DE LA VUE DU SUD OUEST » véritable salle d'examen, comparable à celle que nous trouvons chez notre spécialiste. Un médecin ophtalmologue exerce au sein de ce bus, gratuitement accompagné par son assistante et par un groupe de bénévoles membres des Lions.

Le Bus a fait escale à BARBAZAN-DEBAT place de l'Europe mercredi 5 octobre 2022. Cette opportunité, ô combien appréciée par les administrés jeunes et moins jeunes, a permis de recevoir 60 personnes entre 9h00 - 12h00 et 14h00 - 16h45.

Ce rendez-vous a permis aux enfants accompagnés de leurs parents de bénéficier d'un dépistage précoce et de déceler les difficultés des troubles de la vue avérés. Il n'y a plus dans les écoles ce type d'événement, aussi, l'action conduite sur la commune a une réelle valeur de dépistage. Les examens effectués ont apporté une réponse aux préoccupations de chacun, le médecin ophtalmologue conseillant de poursuivre l'étape diagnostique auprès d'un médecin qui pourra confirmer ou non le résultat du dépistage si celle-ci s'avérait nécessaire. Devant un taux de fréquentation conséquent, la question du renouvellement d'une opération identique annuellement se pose. Bien sûr, le CCAS se porte volontaire pour refaire cette action de dépistage en direction de l'ensemble des administrés.

Un grand merci à Monsieur ARÉNAS, à l'origine de cette initiative, ainsi qu'aux adhérents des LIONS présents lors de cette opération.

Si le dépistage de l'audition était développé dans les mêmes conditions que le dépistage visuel, la commune de BARBAZAN-DEBAT serait tout naturellement volontaire pour y participer



Dispositif canicule élargi :

Depuis le confinement, le CCAS a élargi le dispositif canicule à toute personne handicapée, personne âgée vulnérable, isolée.

Ainsi, les personnes concernées ou leurs proches peuvent se signaler au secrétariat de la mairie afin qu'un suivi téléphonique soit mis en place pour prendre des nouvelles de leur état de santé.



Ma Sécurité :

Vous êtes victime de violence, d'un vol, d'une escroquerie ?

Vous vous posez des questions sur votre sécurité ?

Vous recherchez des conseils ?

Une nouvelle application gouvernementale « Ma Sécurité » vient de se développer pour que vous obteniez une aide, une proposition de solution la plus adaptée à votre problème. L'objectif de cet outil est de répondre avec pertinence aux interrogations et aux demandes des utilisateurs tout en simplifiant les échanges avec les forces de l'ordre.

Elle vise à offrir un panel de services en lien avec la gendarmerie ou la police le plus proche de son domicile 24h/24 et 7j/7.

Les avantages de cette application sont la simplicité puisqu'avec un seul clic elle vous permet de passer un appel et d'obtenir une réponse de professionnels de la sécurité.

Les démarches possibles sont notamment : la préparation d'un dépôt de plainte en ligne, la consultation

de conseils et procédures en cas de vol, violences ou menaces...

Cette application permet également la géolocalisation, la consultation des horaires et la prise de rendez-vous dans les gendarmeries ou commissariats. De plus, si vous le souhaitez, des notifications ciblées pourront vous être envoyées comme le signalement d'un accident de la circulation ou des informations pour la prévention de cambriolages.

L'application « Ma Sécurité » est disponible gratuitement sur les plateformes habituelles de téléchargement et sur l'ensemble des appareils mobiles (téléphones et tablettes...) quel que soit le modèle.

Attention l'appel au 17 reste impératif en cas d'urgence.



Espace Numérique gratuit place de l'Europe

Entre internet et vous, la connexion passe mal ?

Vous avez besoin d'aide pour mieux appréhender l'outil informatique ?

Vous ne disposez pas d'ordinateur pour effectuer des démarches administratives ?

L'espace numérique animé par un agent communal est à votre disposition pour une aide à l'accès au numérique avec des ordinateurs en libre accès. L'agent vous accompagne vers une autonomie des outils, vous conseille ou vous aide à faire les démarches si vous êtes complètement novice.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous ou à vous déplacer place de l'Europe pour obtenir toutes les informations utiles ou pour être accompagné dans

l'usage d'internet. Ce service a bénéficié d'une subvention de l'Etat.

Les rendez-vous avec le conseiller numérique sont strictement confidentiels

Le numérique a une place importante dans la vie quotidienne et rend nécessaire le besoin de combler le fossé générationnel pour effectuer les démarches administratives de plus en plus prégnantes pour chacun d'entre nous.

Nouvelle obligation de déclaration pour les propriétaires d'un bien immobilier en 2023



Tous les propriétaires sont soumis à une nouvelle obligation déclarative en 2023. À partir du 1er janvier et jusqu'au 30 juin 2023 inclus, tous les propriétaires de biens immobiliers à usage d'habitation, particuliers et entreprises, doivent déclarer l'occupation de leurs logements sur l'espace « Gérer mes biens immobiliers » du site impots.gouv.fr. Les explications avec [Service-Public.fr](https://www.service-public.fr).

La taxe d'habitation est supprimée pour les résidences principales à partir de 2023. Afin de déterminer précisément les propriétaires encore redevables de la taxe d'habitation (résidence secondaire, logement locatif) ou de la taxe sur les logements vacants, la Direction générale des finances publiques (DGFIP) demande à tous les propriétaires d'une résidence principale, secondaire ou d'un logement loué, d'effectuer une déclaration supplémentaire à l'administration fiscale avant le 1er juillet 2023. Cette nouvelle déclaration d'occupation des logements à effectuer par les propriétaires est prévue par la loi de finances pour 2020.

D'après la DGFIP, 34 millions de propriétaires sont concernés pour 73 millions de locaux à usage d'habitation en France.

Qui est concerné ?

Cette obligation déclarative concerne tous les propriétaires, particuliers et entreprises, de biens immobiliers à usage d'habitation :

- propriétaire indivis ;
- usufruitiers ;
- sociétés civiles immobilières (SCI).

Comment effectuer la déclaration de ses biens immobiliers ?

Tous les propriétaires, particuliers ou personnes morales, d'une résidence principale, secondaire, d'un bien locatif ou vacant, doivent pour chacun de leurs locaux, indiquer à quel titre ils les occupent et, s'ils ne les occupent pas eux-mêmes, déclarer l'identité des occupants et la période d'occupation à compter du 1er janvier 2023.

Cette déclaration est à réaliser en ligne, sur le service en ligne « Gérer mes biens immobiliers » à partir de votre espace personnel ou professionnel du site impots.gouv.fr impérativement avant le 1er juillet 2023.

Pour ce faire, connectez-vous à votre espace personnel ou professionnel sur le site impots.gouv.fr avec votre numéro fiscal et votre mot de passe et allez dans l'onglet « Biens immobiliers » pour effectuer pour chacun de vos biens une déclaration d'occupation (résidence principale, résidence secondaire, local loué, local occupé à titre gratuit, local vacant) et de loyer mensuel (facultatif).

Consultez les informations qui sont à déclarer via le nouveau service en ligne « Gérer mes biens immobiliers ».

Pour faciliter cette nouvelle démarche déclarative, les données d'occupation connues des services fiscaux seront pré-affichées.

Par la suite, seul un changement de situation nécessitera une nouvelle déclaration.

À savoir : En cas de non-déclaration, d'erreur, d'omission ou de déclaration incomplète, une amende d'un montant forfaitaire de 150 € par local pourra être appliquée.

À noter : En cas de question ou de difficulté pour effectuer la déclaration, vous pouvez contacter :

• le numéro d'assistance des usagers particuliers au **0 809 401 401** (numéro non surtaxé) ;

• le service des impôts, via la messagerie sécurisée, (choisissez le formulaire « J'ai une question sur le service Biens immobiliers » ou via les coordonnées figurant dans la rubrique « Contact et RDV ».

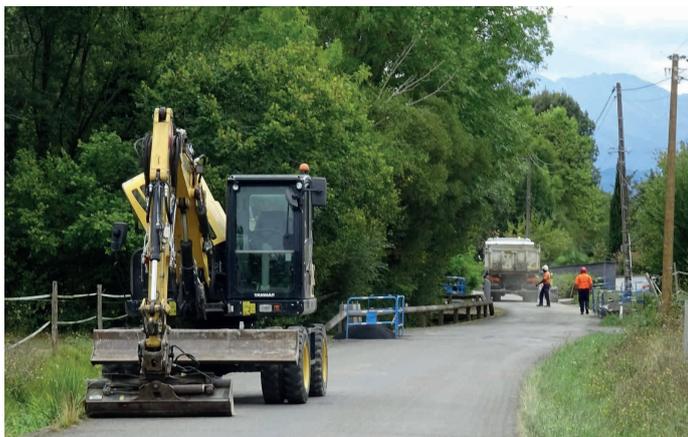
Pour les personnes non informatisées, munissez-vous de votre feuille d'imposition et appelez le numéro d'assistance des usagers particuliers au 0 809 401 401 (numéro non surtaxé).



Reprise des travaux rue du 11 novembre

Le service communautaire Eau/Assainissement/GEPU de la Communauté d'Agglomération de Tarbes-Lourdes-Pyrénées procède au renouvellement de la canalisation d'eau potable entre le 34 rue du 11 novembre et la route d'Allier.

L'opération consiste à poser une nouvelle canalisation et à reprendre les branchements d'eau potable existants.



Les travaux ont débuté en mars pour une période de cinq semaines environ et entraîné des perturbations routières avec mise en place d'un système de déviation apportant de nombreux désagréments aux usagers.

A ce titre, tous les riverains ont été informés par courrier des brèves coupures d'eau intermittentes. Pour des coupures longues qui pouvaient intervenir, les riverains ont été prévenus individuellement.



Rentrée scolaire 2023/2024

*Campagne d'inscription pour les enfants **nés en 2020** (2021 pour les toutes petites sections si les effectifs le permettent) du 17 avril au 23 mai 2023.*

Les inscriptions se font à la mairie.

• Retrait des formulaires en mairie. Retour en mairie, une fois le document complété.

Les répartitions des élèves (dans les écoles et les classes) sont effectuées par les équipes pédagogiques.

Pour information, les priorités par ordre d'importance sont : les effectifs, les fratries (présence dans telle ou telle école), la présence d'une assistante maternelle proche de l'école ou qui dessert l'école et l'adresse (proximité de l'école).

Les directrices, directeurs des écoles concernées convoquent les familles pour finaliser l'inscription.

Pour les documents demandés à l'école : photocopie du livret de famille, photocopie du carnet de santé partie vaccination, fiche de renseignements de la commune.

Inscriptions au restaurant scolaire :

Se référer au formulaire « inscriptions scolaires ».





Un Carnaval des Ecoles symbolique

Le carnaval de Barbazan a brillé de tous ses feux par son originalité avec un oiseau mythique le PHENIX, « l'Oiseau de feu » au plumage rouge et or qui a le pouvoir de renaître de ses cendres, choisi comme symbole d'un nouvel espoir pour la planète.



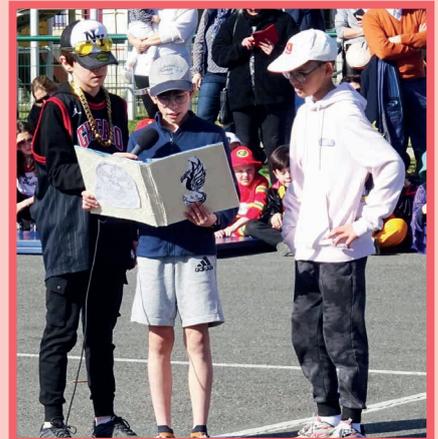
Cet oiseau fabuleux a survolé cet après-midi les pays visités par les élèves des écoles primaires et maternelles Rimbaud, Pagnol, Verlaine et Prévert. Des textes sur l'écologie introduisaient les chorégraphies musicales en lien avec les milieux de vie.



Comme dans les années passées, à la veille des vacances, le traditionnel carnaval des écoles s'est déroulé sur le parking de la mairie. Un soleil complice, un ciel bleu avaient attiré beaucoup de monde, parents et grands-parents qui venaient voir évoluer leurs enfants arborant fièrement leurs costumes.

Un tour d'horizon

Pour illustrer les pays montagneux où la fonte des glaciers s'accélère, les maternelles ont dansé sur des musiques traditionnelles. Les primaires ont évolué sur des danses plus contemporaines évoquant les zones désertiques, pour ensuite virevolter sur des rythmes endiablés sur le thème des pays touchés par la déforestation. Ils ont dénoncé la violence et la dégradation qui règnent dans les villes. Des sirènes nous alertaient sur la pollution des océans. Les enfants déguisés et masqués, ont débordé de joie dans une ambiance dynamique tout en montrant combien ils étaient sensibles à la défense de notre environnement. Les différentes chorégraphies ont été appréciées par le public.



Un tour d'horizon



Un tour d'horizon

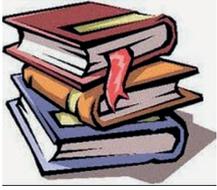
Le cortège s'est ensuite rendu sur le terrain annexe où l'attendait non pas le traditionnel Bonhomme de carnaval mais le Phenix conçu par les petites mains des foyers ruraux



Il fut brûlé avec ses plumes où étaient écrites toutes les bêtises faites par les enfants pendant l'année et de ses cendres renaissait un oisillon, symbole d'un renouveau écologique.



Ce carnaval a été une belle réussite. Félicitations aux foyers ruraux, professeur d'EPS, professeurs des écoles et bénévoles qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour ce spectacle de qualité.



Bibliothèque Paolo Coelho

Des revues pour petits et grands

Depuis presque 1 an maintenant, vous pouvez emprunter des revues à la bibliothèque :

60 millions de consommateurs est le magazine de référence en matière de défense des intérêts des consommateurs. Vous trouverez des essais comparatifs de produits réalisés en toute indépendance.

Santé magazine : comme son titre le laisse présumer vous trouverez l'information santé qui vous concerne : médecine, examens, beauté et forme, psycho, conseils ...

Ça m'intéresse : Véritable magazine de vulgarisation scientifique, ce mensuel aborde tous les sujets, avec un souci permanent de décryptage et d'enrichissement de sa culture générale

Mon jardin & ma maison : magazine consacré à l'univers du jardin. Nouvelles plantes, nouveaux produits ou objets de jardinage, vous suivez chaque mois toute l'actualité jardin et déco.

Pour les plus jeunes, la bibliothèque propose également des magazines :

Les belles histoires : ce magazine propose des histoires émouvantes, drôles, enchanteresses... pour les enfants de 4 à 8 ans.

Histoires pour les Petits : Chaque magazine propose 3 histoires complètes accompagné d'un CD audio

Images doc : ce magazine destiné aux enfants de 8 à 12 ans propose d'explorer quatre thématiques documentaires : la nature, le monde, l'histoire et la science.

Wapiti est un magazine des sciences de la nature pour les jeunes scientifiques de 7 à 12 ans. Il propose un regard scientifique sur la nature. Avec des rubriques sur les animaux, l'écologie, l'astronomie, la biologie, la terre et aussi des points de vue sur les métiers.

Les revues s'empruntent exactement comme les livres. N'hésitez pas à venir les chercher à la bibliothèque.

Heures d'ouverture de la bibliothèque :

Mardi : 16h à 18 h

Mercredi : 15 h à 18 h

Samedi matin : 9 h à 12 h.

L'inscription à la bibliothèque est gratuite et la carte permet d'emprunter dans tout le réseau des bibliothèques de Tarbes-Lourdes-Pyrénées et même à la ludothèque.

Découvrez également le nouveau site internet des bibliothèques de l'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées : www.agglo-tlp.fr

Contes en hiver à la bibliothèque

Vendredi 10 janvier, à 18h30, c'est à la bibliothèque Paolo Coelho, que nous avons retrouvé Myriam Rubis une autre conteuse invitée dans le cadre du festival, pour un spectacle intitulé « contes traditionnels en robe couleur du temps ».



Myriam rubis aime les mots de toutes les couleurs, de tous les étages, de toutes les langues. Longtemps traductrice, elle a découvert avec Henri Gougoud, la parole vibrante. Elle a revisité et réécrit les contes traditionnels de Perrault, d'Andersen, tels La Belle au bois dormant, Le petit Chaperon Rouge, Riquet à La Houppe, Blanche Neige, La Petite Sirène, à la lumière d'aujourd'hui Seule devant son miroir (celui de la méchante reine...dans Blanche-Neige, sans doute !), elle interprète avec beaucoup d'énergie, d'humour (la grand-mère du « petit chaperon rouge » bricoleuse, a sa clé à molette pour réparer les bobinette et chevillette !!) Elle rajoute des pincées de réflexions sur la vie actuelle, les besoins du moment, mis en lumière de façon très moderne pour faire vivre ces histoires intemporelles qui auraient pu paraître désuètes

Un grand moment ; la salle de la bibliothèque était comble.

Ce spectacle était gratuit et offert par le réseau des bibliothèques de l'agglomération.



Contes en hiver pour les écoles primaires

Le 28^{ème} festival « Contes en hiver » porté par La Ligue de l'Enseignement des Hautes-Pyrénées, qui met en valeur l'art du conte, s'est arrêté à Barbazan-Debat, le vendredi 10 février. Les conteurs transmettent une culture orale qui nous vient de loin, de si loin qu'on ne sait même plus d'où.



Dès le matin, Philippe Imbert, conteur tout terrain (café, festival de rue, théâtre), s'est installé à la salle des fêtes pour deux représentations destinées aux élèves des écoles primaires Arthur Rimbaud et Paul Verlaine. Il a revisité le roman de Renart. En conservant les expressions et tournures de phrases, le vocabulaire en ancien

français, le conteur a entraîné le public en plein Moyen-Age, tout en gardant la saveur de cette œuvre, fruit d'une écriture collective des XII^{ème} et XIII^{ème} siècles.

Renart le goupil, le plus rusé, le plus malin, le plus félon nous entraîne d'aventures en aventures pour le plus grand malheur de tous et surtout de son cher compère Isengrin le loup.

Philippe Imbert joue avec le langage, se laisse emporter par son imaginaire, crée sa propre parole,



raconte avec ses mots, avec son corps, ses gestes, son accent. Dans le conte original les animaux miment les hommes, mais Philippe Imbert mime les animaux.

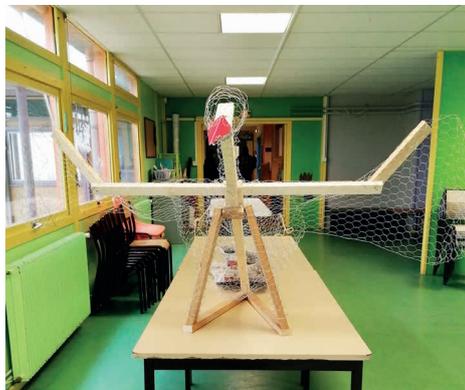
Ce spectacle était offert par le Comité d'Animation de Barbazan-Debat. C'est une initiative remarquable, qu'il faut saluer. Ce fut un beau moment culturel, loin des images toutes faites proposées sur les écrans, qui leur a permis de voyager dans le temps, avec des mots oubliés et de donner libre cours à leur imagination pour créer leurs propres images.

Les conteurs transmettent une culture orale qui nous vient de loin, de si loin qu'on ne sait même plus d'où ! Ce sont des « passeurs d'histoires » intemporelles, ils sont indispensables.





Les foyers ruraux ont œuvré pour le CARNAVAL



Cette année c'était le retour du Carnaval. L'accueil de loisirs et les quatre écoles de Barbazan ont élaboré un projet commun : la réalisation du Phénix et une représentation sur la place du village.

Dans un premier temps les agents communaux ont construit le gabarit en bois du Phénix puis l'équipe d'animation l'ossature en grillage. Les enfants ont modelé le petit Phénix en argile.

Avec les bandes de papiers mâchés, ils ont habillé

le Phénix puis l'ont peint de couleurs chaudes.

Toutes les écoles ont aussi participé avec l'accueil de loisirs en créant et collant les plumes annotées de textes divers. Le jour de Carnaval, l'équipe des Schtroumpfs de l'accueil de loisirs a accompagné le Phénix pour son dernier voyage.

L'équipe d'animation remercie tous les enfants et les bénévoles qui se sont investis dans ce beau projet.



EquiBarbaz, une association qui franchit les obstacles



Au cours du troisième week-end de décembre, le club hippique Equibarbaz a organisé un stage de perfectionnement à la carrière de Barbazan Debat à Piétat, ouvert aux cavaliers du département des hautes Pyrénées et des Pyrénées Atlantiques.

Durant ces deux journées, les cavaliers présents sont venus profiter des conseils de Florent CAZALE DEBAT jeune cavalier formé chez le cavalier français Simon DELESTRE numéro 7 mondial et améliorer leur technique sur un parcours de saut d'obstacles grâce à un entraînement spécifique. Les participants, couple cavalier/cheval, ont travaillé individuellement ou en petits groupes de façon très bénéfique

Ce stage s'est terminé par un chaleureux repas de Noël offert par le Président M Régis Barbazan dans

le local de la Carrière à Piétat. Quelques spectateurs ont profité du beau temps pour découvrir ces pros de l'équitation et cette discipline peu connue localement. Pourtant le club hippique de Barbazan comporte un effectif de 54 bénévoles et cavaliers loisirs et une vingtaine de cavaliers engagés au niveau national et international. Une mention particulière pour la jeune cavalière Lou qui a déjà participé avec les meilleurs mondiaux aux internationaux de Lyon catégorie poney.

D'autres stages sont prévus en 2023 à la demande des cavaliers.



La Passerelle va fêter bientôt ses 30 ans



La Passerelle, association Barbazannaise, met en œuvre le dispositif CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) de la Caisse d'Allocations Familiales des Hautes-Pyrénées. Elle a pour mission d'accompagner les enfants dans leurs apprentissages scolaires tout en développant leur confiance en eux. L'association dispose de deux salariés et accueille une personne en service civique. Six bénévoles impliqués viennent compléter les effectifs. Les 34 jeunes reçus, présentent en majorité des troubles «dys-». Ils sont en priorité orientés vers l'association par les directeurs des écoles primaires de la commune et par les professeurs principaux des collèges.

Les accompagnements ont lieu tous les soirs après l'école, le mercredi toute la journée et sur rendez-vous durant les vacances scolaires. Venant compléter les échanges informels avec les parents qui ont lieu après les séances, deux rendez-vous bilans en cours d'année sont effectués.

La Passerelle propose aussi des activités, afin d'élargir l'environnement culturel du jeune, sur des thèmes prédéfinis. La citoyenneté est la thématique retenue cette année.

Dès lors, des ateliers, animations et sorties autour de la gestion des déchets, du métier de pompier, de la sophrologie ainsi que des échanges avec un élu de la mairie de Barbazan-Debat sont organisés.

Un volet aide à la parentalité, très important dans les missions de la structure, proposera une conférence-débat en lien avec l'éducation. Cette action sera ouverte à l'ensemble des habitants.

De plus, cette année La Passerelle fête ses 30 ans et souhaite partager cette célébration avec tous les barbazannais. Aussi, nous vous donnons rendez-vous samedi 17



juin de 9h à 17h, Place de l'Europe autour de «Gaston le camion». En effet, le bus de l'association Les Petits Débrouillards vous proposera diverses activités ludiques et scientifiques.



Moments de convivialité à la Cascade

Pour ce début d'année, la Cascade a savouré des moments de convivialité lors de la fête des rois, autour de galettes maison et brioches des rois accompagnées d'un vrai chocolat chaud. En février, direction Biarritz pour le salon des loisirs créatifs «Mille & une idées».

Toutes ravies de cette journée, nous avons le projet d'aller à celui de Toulouse en octobre. Si vous êtes intéressé(e), n'hésitez pas à venir un mardi ou un jeudi, découvrir toutes les facettes de notre association.





Le Club sélectionné au Regards Chorégraphiques Régionaux

Le samedi 11 février ont eu lieu les Regards Chorégraphiques départementaux sur la scène nationale du Parvis. Il s'agit de rencontres réunissant différentes écoles et associations de danse du département 65 et du département 64, sous l'oeil avisé d'un jury de cinq professionnels de la danse qui jugent les prestations selon leur développement chorégraphique, la maîtrise du geste, l'interprétation et la scénographie. L'entretien du dimanche avec les danseurs et leur chorégraphe a permis aux membres du jury de dispenser des conseils et de donner des pistes d'amélioration.

Ce grand moment de rencontre et d'échange entre les professionnels de la danse et les jeunes danseurs représente pour nos jeunes une aventure riche de complicité et de solidarité. C'est une aventure collective qui encourage nos élèves dans la pratique de la danse et le partage.



Deux groupes et un solo ont défendu cette année les couleurs de K'Danse, en catégorie adolescent «Frissons», en catégorie jeunes adultes «Hauts en couleur» et en catégorie solo «Erreur système».

Les trois pièces ont été sélectionnées pour les Regards Chorégraphiques régionaux qui se dérouleront à Carcassonne les 27 et 28 mai prochain.

Nous souhaitons d'ores et déjà bonne chance aux 27 élèves de K'Danse qui feront le déplacement ainsi qu'à leur professeur et chorégraphe Carole Lalanne. En parallèle, l'ensemble des élèves de l'association se prépare au spectacle de fin d'année. Celui-ci aura lieu le vendredi 16

et samedi 17 juin à la salle des fêtes du village. Une hâte et excitation déjà palpables, associées au besoin des élèves de monter sur scène, de danser, de s'exprimer et de partager leur travail, pour le plus grand bonheur du public.



Le C.A.B.D. au cœur de la jeunesse

Après le brillant succès du spectacle Fantasia pour les enfants, cette année 2023 a débuté en février. Le Comité d'Animation de Barbazan Debat a offert à l'ensemble des élèves des écoles du village, le festival de «Contes en hiver» à la salle des fêtes, en lien avec la ligue de l'enseignement. Ce fut un moment agréable très apprécié par les élèves et leurs professeurs.

Le 17 février, nous avons fêté Carnaval en lien avec les enfants de l'école du village. Une belle soirée animée par le podium California

qui a fait danser toute cette troupe tout en se régalant avec l'éternel



burger frites qui a rencontré encore cette année un vif succès malgré quelques problèmes techniques résolus en cours de soirée.

Nous tenons à nous excuser pour l'attente occasionnée par cet incident. Nous remercions l'équipe des Foyers Ruraux pour leur aide.

Le CABD vous attend nombreux lors des prochaines manifestations :

Fête du village
les 2, 3 et 4 juin.

Vide-grenier : le 2 juillet.

Fête de l'été le 8 juillet :
repas animé suivi de son feu d'artifice.

24 septembre : **Vide-grenier.**
31 octobre :

Animation à définir.

2 décembre :

Animation à définir.



Quand la montagne nous gagne



Belle journée pour faire une sortie raquettes, ou... sortie raquettes pour profiter de cette belle journée de ce samedi 11 février 2023. Il en faut pour tout le monde !

La neige est tantôt moelleuse voire soyeuse, tantôt croustillante : je vois que ça vous met l'eau à la bouche et que vous regrettez déjà de ne pas être venu !

La montée a été douce et régulière pour certains et pour d'autres un peu plus compliquée mais imperturbable, le gruppette continue l'escapade jusqu'aux cabanes du Courtaou des Esclozes.

Tout le long, vue splendide sur la vallée et les autres sommets enneigés.

Nous arrivons à destination à l'heure de l'apéro, bien sûr avec modération mais bien mérité.

On a les « crocs », et les chiens d'autres promeneurs profiteraient bien, eux aussi, de notre « casse dalle ». Nous continuons notre boucle, par monts et par vaux.

Un dernier raccourci, 1 ou 2 figures de style, une méga bataille de boules de neige et notre périple de 12 km se termine, 5 heures de marche mais très riche en émotions. Malgré les crispations des cuisses et quelques grimaces plus tard, personne n'avait vraiment envie que cela s'arrête et tout le monde guette avec impatience la prochaine occasion de se retrouver.

Rassurez-vous le calendrier est bien rempli, prenez date :

Ouvert à tous

Samedi 18 mars 23 :

stage de danse en ligne de 14 h à 16 h collation offerte.

Et pour les licenciés et leurs conjoints

Vendredi 14 avril 23 :

15^{ème} édition sortie bowling suivie d'un repas dansant.

Mercredi 28 juin 23 :

AG avec un repas offert par le club.

Vendredi 30 juin 23 :

Marche et pique-nique offert par le club.

Il n'est jamais trop tard pour nous rejoindre :

06 15 23 63 13



En 2023, 2 concerts des voix de l'Alaric à Barbazan

Si en 2022, la seule apparition des Voix d'Alaric en l'église du village consista à chanter la messe à l'occasion de la fête, en 2023, le groupe local proposera deux concerts originaux.

Le dimanche 16 avril, à 17 h, l'ensemble vocal local invitera le ténor Franck Grimaud. Cet habitué des scènes lyriques de la région toulousaine dans des opéras tels que Carmen ou la Traviata a créé un spectacle d'opérette « Luis Mariano ». Lors du concert du 16 avril dont il assurera la deuxième partie, chacun pourra apprécier la voix remarquable de cet artiste et retrouver des airs bien connus de l'enfant d'Ar-



cangues. Comme les Voix d'Alaric, Franck Grimaud est accompagné au piano par Alina Barouillet, pianiste de grand talent.

En première partie du concert, le groupe barbazanais interprétera les derniers chants entrés dans son répertoire ; répertoire toujours aussi varié puisque des chants issus de la variété française (La Polonaise de Serge Lama, Vivre pour le meilleur de John-

ny Halliday) côtoieront un pot-pourri de morceaux d'Edmond Duplan ou encore A té Corsica, pour ne citer que ceux-là.

Pour réserver des places (10 €), il suffit d'appeler le 06 07 76 32 75.

En fin d'année, le dimanche 17 décembre, c'est pour un concert de Noël que les Voix d'Alaric investiront à nouveau l'église du village.



Club d'Alaric

Bon pied, bon œil, les aînés vont bien

Voilà, le club d'Alaric est reparti d'un bon pied et en ce début d'année 2023, 25 à 30 adhérents se retrouvent tous les vendredis après-midi pour se mesurer à des parties amicales de belote, scrabble ou autres avec, de temps en temps un lot interne aux adhérents (fidèles au club tous les vendredis ou bien adhérents de passage).

Le goûter, moment important et incontournable termine les vendredis.

Le Club de l'Alaric a invité les jeunes basketteurs du club de Barbazan Debat à un goûter, initiative pleine de promesse pour changer le regard sur les plus âgés. Les aînés vont ainsi contribuer à resserrer les liens entre jeunes et moins jeunes, une pratique pleine de sens pour un mieux vivre ensemble. Bravo pour cette belle initiative.

La première semaine de février 2023 a eu lieu l'assemblée générale. A la tête du club (inchan-

gé) Marie.F Simon **présidente** et Yvette Cazalas, **vice-présidente trésorière**.

En vue d'agrandir les activités, le bureau s'est aussi étoffé avec :



Secrétaires : Mrs. Marc Payet et Bernard Simon ;

Responsable Jeux

scrabble : Mme Jacqueline Verdier; **Responsable Pétanque**: M. Guy Daries; **Responsables «goûter»** : Mme Annie Dorgans, Mrs Christian Garroq, Jean Demeter ; **Membres actifs**: Mme Liliane Miaux, Mrs Christian Garroq, Florimond Durand.

En février, le club a organisé un loto ouvert au public, à la salle des fêtes. Il fut apprécié par les lotophiles, toutes générations confondues. Un moment agréable qui a fait bien des heureux avec les bons d'achats. Une initiative qui sera renouvelée.

A partir du mois de mars, nous nous retrouverons les mardis après-midi pour des parties de pétanque et des promenades dans les alentours du village.

Les adhésions 2023 ont débuté en cette mi-février et il est toujours possible de rejoindre les rangs du club des aînés. Nous sommes tous les vendredis après-midi à la salle Néou-

vielle, vous pouvez venir vous renseigner tél 06 10 44 57 95.

cartes



Informations générales

Numéros utiles

Restaurant scolaire :	05 62 33 80 01
Gymnase :	06 76 98 84 31
Centre de loisirs :	05 62 96 28 24
Ecole Maternelle M.Pagnol :	05 62 33 83 98
Ecole Maternelle J.Prévert :	05 62 33 81 57
Ecole Primaire P.Verlaine :	05 62 33 89 37
Ecole Primaire A.Rimbaud :	05 62 33 87 55
SAMU :	15
Gendarmerie :	17
Pompiers :	18
Pompiers : depuis un portable	112



MAIRIE

BP 23 - 2 bis, rue des Pyrénées
65690 BARBAZAN-DEBAT
Tél : 05 62 33 95 67 – Fax : 05 62 33 92 93
mairie.barbazan-debat65@wanadoo.fr

HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi Mardi Mercredi
8h à 12h - 13h30 à 18h
Jeudi : 13h30 à 18h

Vendredi : 8h à 12h - 13h30 à 17h

Le prochain bulletin paraîtra fin juin. Vous pouvez communiquer vos contributions dès fin mai soit au secrétariat de la Mairie, soit par messagerie électronique (mairie.barbazan.debat65@wanadoo.fr), soit dans la rubrique contact sur le site officiel www.barbazan-debat.fr

Bulletin édité par la Mairie de BARBAZAN-DEBAT - Maquette & Impression : Graphicom • Tarbes
Directeur de la publication : J.C.PEDEBOY - Equipe de rédaction : La Commission Information Communication